

Une formation:
l'atout pour votre avenir





Avertissement

Cette brochure présente l'offre de formation de la Commission communautaire française, à l'exception toutefois des formations organisées dans le cadre de la formation professionnelle et permanente des indépendants et des classes moyennes.

Toutes les formations présentées ci-après sont destinées aux personnes de plus de 18 ans, demandeurs d'emploi ou travailleurs salariés.

Dans ce cadre, toutes les actions d'orientation, de formation, de reconversion ou de recyclage soutenues par la Commission communautaire française y sont détaillées, en vue d'offrir à ceux qui le souhaitent une information utile pour s'intégrer ou se réorienter dans la vie professionnelle.



f a c e

Comme Ministre responsable de l'Emploi en Région de Bruxelles-Capitale, et de la formation professionnelle en Commission communautaire française, mon objectif est que l'offre de formation se conçoive en adéquation avec les besoins de l'emploi identifiés dans la Région et en liaison avec les autres instances agissant dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi.

Aujourd'hui, je suis particulièrement heureux que la Région de Bruxelles-Capitale dispose enfin d'un Pacte Social pour l'Emploi de Bruxellois. Ce dernier a été conclu en juin 2002 entre le Gouvernement, les trois syndicats bruxellois, l'Union des Entreprises de Bruxelles et les organisations représentatives des Classes moyennes.

Ce pacte est un acte fort pour notre Région qui ouvre de nouvelles perspectives d'action aux organismes publics d'emploi et de formation professionnelle. Il se fonde sur la volonté de contribuer au bien-être de la population par une élévation générale du niveau de vie en garantissant à tous les Bruxellois le droit à "un emploi convenable". Il traduit la volonté des partenaires sociaux bruxellois d'articuler plus étroitement la politique économique et la politique de l'emploi.

Pour relever ce défi, le Pacte déterminera concrètement les contributions respectives et conjointes des secteurs professionnels bruxellois et des pouvoirs publics et renforcera ainsi le dialogue économique et social à Bruxelles. Il importe d'établir un plan de marche dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Ce concept de la formation tout au long de la vie n'est pas un processus rectiligne comportant différents étapes obligatoires et successives mais bien l'ensemble des compétences, des formations ou des acquis personnels que le demandeur d'emploi ou le travailleur pourra faire valoir tout au long de sa vie. Pour ce faire, la Commission communautaire française doit jouer un rôle important dans le développement de nos politiques et de l'offre en matière de formation professionnelle.

Encore plus que jamais, je souhaite que le dispositif coordonné mis en place en Région de Bruxelles-Capitale offre à chacun, quelles que soient ses qualifications de départ, un parcours de formation répondant à ses attentes.

Sans avoir la prétention d'avoir la réponse à tout, cette brochure se veut un outil d'information qui facilitera l'accès de tous les Bruxellois à l'ensemble des formations soutenues par la Commission communautaire française.

Son objectif est que chacun puisse opérer le meilleur choix possible pour développer ses compétences professionnelles dans une optique de formation tout au long de la vie et dans une démarche de citoyenneté responsable.

Je tiens à remercier, pour leur collaboration, Bruxelles Formation, l'ORBEM, l'administration de la Commission communautaire française et les représentants de la FeBISP, asbl qui fédère les opérateurs d'insertion socio-professionnelle de la Région de Bruxelles-Capitale.

Eric Tomas

*Ministre de l'Emploi de la Région de Bruxelles-Capitale,
Président du Collège de la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale, chargé de la reconversion
et du recyclage professionnels*

La formation professionnelle:

Vous voulez augmenter vos chances

de (re)trouver du travail? Vous voulez vous perfectionner?

Ou vous voulez changer d'activité professionnelle?

Une formation peut vous y aider!

Et même si elle n'est sans doute pas le moyen infaillible pour trouver un emploi, elle peut sérieusement vous aider à multiplier les occasions d'en décrocher un.

Envie de vous lancer ?

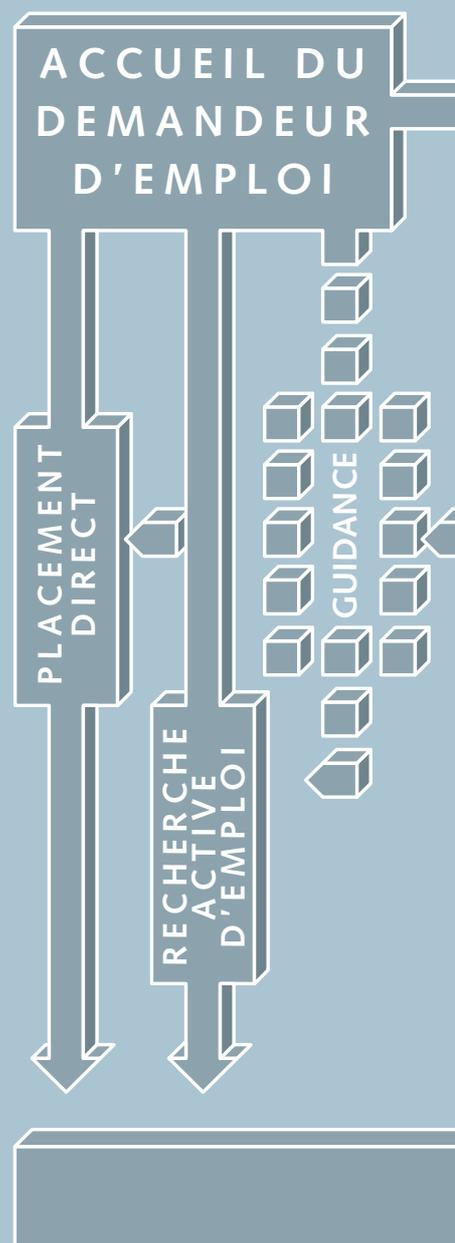
Oui mais voilà, l'offre des formations est vaste et il est parfois difficile de comprendre les différences entre les divers types de formation et les différents organismes qui les proposent.

Cette brochure a donc été réalisée pour vous aider à vous y retrouver.

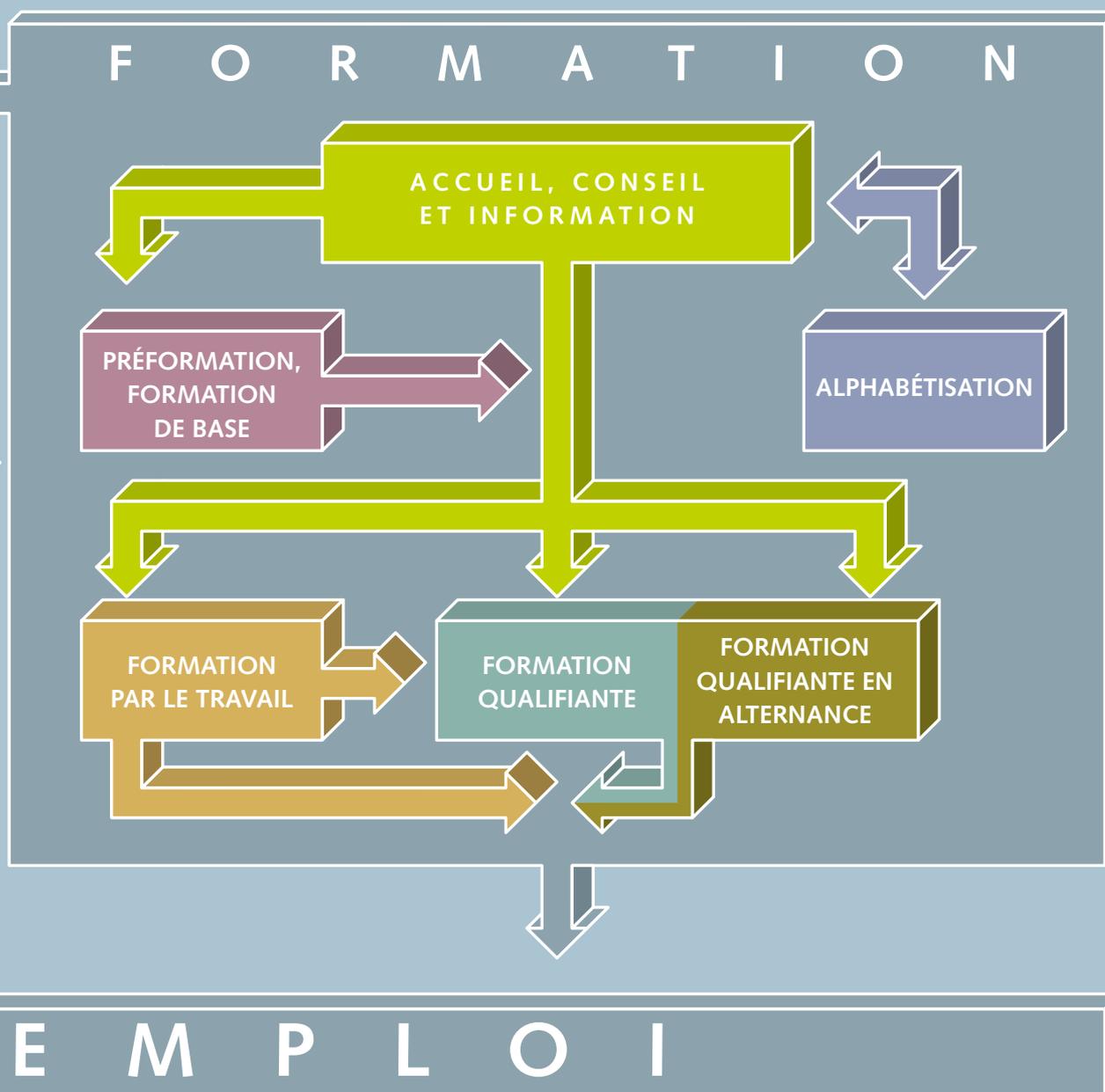


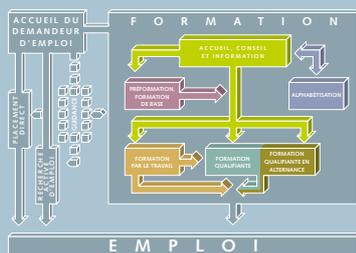
Suivre une formation à Bruxelles, c'est avant tout s'inscrire dans un parcours d'insertion professionnelle dont l'objectif est de vous donner toutes les chances de trouver un emploi. Le parcours d'insertion est composé de plusieurs étapes. Détaillons-les.

La première est l'**accueil du demandeur d'emploi**. Lors de votre inscription à l'ORBEM (Office Régional Bruxellois de l'Emploi), les conseillers-emploi effectuent avec vous un bilan socio-professionnel. Celui-ci consiste à évaluer votre parcours professionnel, à clarifier vos objectifs et à déterminer clairement les compétences que vous pouvez offrir à un futur employeur. >>>



une étape vers l'emploi





>>> La formation professionnelle: une étape vers l'emploi

>>>

Ce bilan permet aux conseillers-emploi de vous proposer, en fonction de votre situation, différentes actions à mener afin de (re)trouver un travail. Ceux-ci assurent un suivi, une orientation et un accompagnement appropriés tout au long des démarches que vous mettez en place dans votre recherche d'emploi. Si vous éprouvez des difficultés particulières (pour des raisons sociales, familiales ou médicales), l'ORBEM peut également vous proposer une guidance socio-professionnelle (accueil personnalisé, soutien individuel, accompagnement dans les démarches que vous désirez effectuer). Le résultat de votre bilan pourra être une mise en relation avec les offres d'emploi correspondant à votre profil (**placement direct**), une orientation vers un module de **recherche active d'emploi**, ou une proposition de **formation**.

Les modules de **recherche active d'emploi** vous aident à faire l'inventaire de vos atouts, à rédiger un curriculum vitae (*autrement dit: un CV*) et une lettre de motivation personnalisée et à vous présenter à un entretien d'embauche (notamment en simulant des interviews). Vous recevrez également de bons conseils pour trouver les différentes annonces d'emploi ou les différents postes pour lesquels vous pourriez poser votre candidature. Vous trouverez sur place tout le matériel nécessaire à votre recherche d'emploi (courrier, téléphone...). Ces modules sont réalisés par différents partenaires et coordonnés par l'ORBEM.



Suite à votre bilan socio-professionnel avec le conseiller-emploi, vous avez décidé de commencer une formation. Que vous ayez déjà en tête un projet ou que vous n'avez pas d'idée précise, vous voudriez tout d'abord recevoir **des conseils et des informations** sur les différentes formations proposées, ou faire le bilan de vos connaissances. Les agents d'accueil des Missions locales et Carrefour Formation (le centre d'information de Bruxelles Formation) sont là pour répondre à vos questions et pour vous aider à construire un parcours de formation répondant à vos attentes et à votre situation. Il se peut qu'ils soient votre premier contact dans votre recherche d'emploi. Ils vous inviteront alors, si ce n'est déjà fait, à vous inscrire comme demandeur d'emploi à l'ORBEM.

Cette brochure ne présentant que des formations soutenues par la Cocof, des formations non reprises ici pourront également vous être renseignées ainsi que les possibilités offertes pour reprendre des études.

Une formation vous intéresse ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous.

Si vous éprouvez des difficultés pour lire ou écrire, vous serez invité à suivre des cours d'**alphabétisation** dispensés par certains organismes bruxellois agréés. Ces cours vous permettront d'acquérir les notions de base en français (et aussi en calcul). Vous pourrez ensuite vous adresser de nouveau aux Missions locales ou à Carrefour Formation pour composer la suite de votre parcours de formation.

Si vous n'avez pas les bases nécessaires pour commencer directement la formation que vous avez choisie, vous suivrez d'abord une **formation de base** ou une **préformation**. Cette étape vous permettra de remettre à niveau vos connaissances générales et/ou vous donnera l'occasion d'acquérir les connaissances nécessaires pour suivre une formation (qualifiante, qualifiante en alternance ou une formation par le travail) dans un secteur bien précis.

Si vous n'avez pas votre certificat d'enseignement du deuxième degré ou le certificat d'enseignement secondaire inférieur et que vous voulez suivre une formation basée sur la pratique, vous pouvez vous adresser à un atelier de **formation par le travail** (AFT). Vous y apprendrez un métier par une mise en situation de travail réel.

interview



Si vous voulez apprendre un métier, une profession ou apprendre à exercer une fonction pour accéder à un emploi qualifié dans un secteur professionnel donné ou si vous voulez vous perfectionner ou vous recycler dans votre profession actuelle, vous serez orienté vers une **formation qualifiante**. Celle-ci peut parfois être organisée en collaboration avec l'enseignement de promotion sociale.

Quelques-unes de ces formations qualifiantes nécessitent des prérequis que vous pourrez éventuellement acquérir lors d'une préformation. Il est aussi à noter que certains programmes donnent la priorité aux personnes qui n'ont pas leur diplôme d'enseignement secondaire supérieur.

Si vous avez moins de 25 ans et que vous voulez suivre une formation basée principalement sur la pratique, une **formation qualifiante en alternance** répondra peut-être mieux à vos attentes. Au cours de cette formation, vous apprendrez un métier ou une profession en alternant des périodes de cours théoriques et des périodes d'apprentissage professionnel en entreprise.

Enfin, afin de mettre en valeur les acquis que vous procure votre formation, vous pourrez terminer votre parcours d'insertion par un module de recherche active d'emploi.



"Je suis venu de Mauritanie, il y a une dizaine d'années. Dans mon pays, j'ai été à l'école pour lire et écrire. Mais quand je suis arrivé à Bruxelles, je ne parlais pas français. C'était alors difficile de trouver un travail. Avec les cours d'alphabétisation, j'apprends à lire, écrire et parler français. Je viens ici tous les jours de 9h. à 12h. et j'apprends quelques nouveaux mots. Je vois que je progresse. On travaille beaucoup avec le dictionnaire. Ce que je préfère, c'est apprendre à parler. Par après, je voudrais suivre une formation en cuisine pour pouvoir trouver du travail".

Yahya, 39 ans



Le parcours sera différent d'une personne à une autre en fonction de sa situation et de son projet.

La première étape indispensable consiste à recueillir conseils et informations pour élaborer le parcours de formation le mieux adapté. Voici deux exemples de parcours de formation...



Vous avez déjà en tête un projet précis. Vous voulez devenir employé-comptable. Après vous être renseigné, vous avez appris que certains prérequis sont nécessaires en langues, en français et en calcul. Vous avez alors le choix entre deux possibilités.

Vous réussissez les tests préalables et vous vous lancez directement dans la formation qualifiante en comptabilité.

Ou vous débutez votre parcours par une préformation afin de remettre à niveau vos connaissances et vous commencez ensuite la formation qualifiante en comptabilité.



Vous n'avez pas votre diplôme d'enseignement secondaire inférieur et vous voulez apprendre un métier de manière pratique et concrète. Après vous être renseigné, vous avez décidé de suivre une formation par le travail en mécanique automobile dans un atelier de formation par le travail (AFT). Deux possibilités s'offrent à vous: commencer votre parcours par une préformation pour remettre à niveau vos connaissances générales puis vous lancer dans la formation par le travail ou commencer celle-ci directement. Après avoir suivi votre formation par le travail en mécanique automobile, vous pouvez arrêter là votre parcours ou éventuellement le continuer par une formation qualifiante qui consolidera et augmentera vos connaissances en cette matière.

Certains métiers peuvent vous sembler à priori plutôt réservés aux hommes ou aux femmes. Or ils sont ouverts à tous. Selon la loi, les hommes et les femmes sont égaux sur le marché de l'emploi. Ainsi, tout en étant femme, on peut avoir comme objectif professionnel de devenir conductrice de tram ou de bus ou, en tant qu'homme, de devenir aide-soignant. Même si votre choix n'est pas traditionnel, rien ni personne ne peut vous empêcher de vous inscrire à la formation correspondante pour réaliser votre projet.



Informations pratiques sur les formations renseignées dans cette brochure:

- ☞ **la durée** des formations varie de minimum quelques semaines à maximum 2 ans. La plupart sont de courte durée. Elles sont généralement organisées pendant la journée.
- ☞ **le début** des formations peut se situer à différents moments de l'année. Le nombre de places est préalablement défini. Il est parfois nécessaire de s'inscrire à l'avance.
- ☞ **les conditions d'accès** sont variables. Dans certains cas, des connaissances préalables sont nécessaires avant d'entamer la formation. Des tests de connaissances sont également prévus.
- ☞ Ces formations sont **gratuites** si vous êtes demandeur d'emploi.
- ☞ **les indemnités de formation** (1€/heure et indemnité pour frais de déplacement) sont payées par Bruxelles Formation:
 - à tous les stagiaires qui n'ont pas au départ le diplôme de l'enseignement secondaire supérieur;
 - à tous les stagiaires sans emploi depuis au moins 12 mois et inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ORBEM;
 - à tous les stagiaires allocataires au CPAS et inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ORBEM;
 - à tous les stagiaires enregistrés au Service bruxellois francophone pour les personnes handicapées inscrits comme demandeurs d'emploi à l'ORBEM.
- ☞ **Un contrat de formation** précisant les droits et les devoirs couvre les stagiaires demandeurs d'emploi en formation.
- ☞ **Une dispense pour certaines obligations** (pointage, disponibilité sur le marché de l'emploi) est accordée aux chômeurs complets indemnisés.
- ☞ **Une attestation** spécifiant le suivi de la formation sera délivrée au stagiaire après chaque formation. Dans le cadre d'une formation organisée en collaboration avec une école de promotion sociale, un certificat reconnu par le Ministère de l'Enseignement de Promotion Sociale de la Communauté française sera délivré aux stagiaires ayant terminé et réussi leur formation (ce certificat n'a pas forcément une équivalence directe avec un diplôme délivré par l'enseignement de plein exercice).



Bruxelles Formation: le partenaire de ré



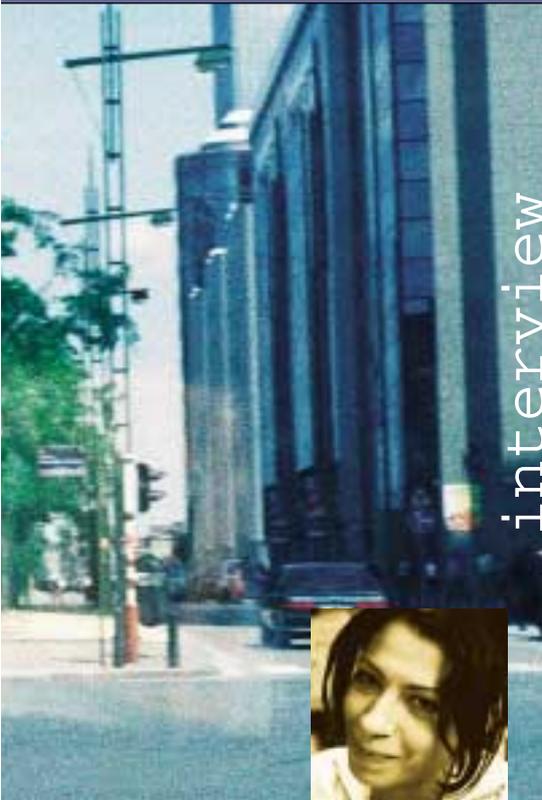
Vous êtes à la recherche d'une formation et vous vous demandez qui pourrait bien vous aider. A part les quelques conseils de la famille ou des personnes que vous connaissez, vous aimeriez aussi pouvoir vous adresser à des professionnels.

Bruxelles Formation fait partie de ceux-là

Bruxelles Formation est l'institution publique chargée de la formation des adultes francophones de la Région de Bruxelles-Capitale. Son objectif est de vous aider à vous qualifier dans un nouveau métier, à vous perfectionner dans vos fonctions actuelles ou même à vous reconverter dans une autre profession.

Pour cela, Bruxelles Formation dispose du centre Carrefour Formation qui peut vous informer et vous conseiller la formation la mieux adaptée à votre demande.

Bruxelles Formation peut aussi vous aider à vous orienter en proposant des cycles d'initiation professionnelle (par mise en situation) dans les métiers de l'administration et de l'industrie.



férence

Enfin et surtout, il propose des formations qualifiantes qui sont organisées par cinq pôles d'activité:

- métiers techniques et industriels;
- métiers de bureau et de services;
- perfectionnement en informatique et en gestion;
- orientation et accompagnement;
- formation continuée;

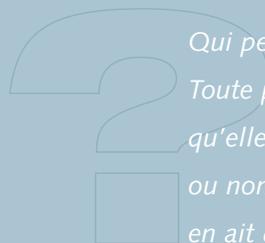
Ainsi, vous pourrez suivre, par exemple, une formation en secrétariat, en bureautique, en comptabilité, en langues, en gestion d'entreprise ou en communication d'entreprise.

Si vous êtes plus intéressé par les métiers industriels et techniques, vous aurez alors le choix entre une formation dans le secteur du métal, de l'électricité, de la construction, de la confection, du nettoyage professionnel, du transport et de la mécanique. >>>

"En avril, j'ai commencé une formation en helpdesk que je terminerai en mars de l'année prochaine. Les cours se déroulent du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30. J'ai des cours théoriques de hardware et de software, des cours de langues ciblés sur le vocabulaire informatique, des cours sur Internet et 6 semaines de stage en entreprise. A l'école, j'ai été jusqu'en 4^e humanités section travaux de bureau. J'ai travaillé ensuite dans la restauration. Puis j'ai eu un enfant et je me suis dit que ce métier n'était plus possible.

Je me suis adressée à une Mission locale où j'ai suivi un module d'orientation pour déterminer ce que je voulais faire. Là-bas, ils nous guident et nous donnent tous les renseignements sur les formations. Après quelques tests de logique et de langues pour déterminer mes niveaux, j'ai commencé cette formation. Après celle-ci, je peux déjà chercher du travail. Le helpdesk est fort demandé sur le marché de l'emploi. Mais, je ne sais pas encore si j'approfondirai ma formation ou si je me lancerai directement."

Zoubida, 28 ans



Qui peut s'adresser à Bruxelles Formation?

Toute personne à la recherche d'une formation, qu'elle habite Bruxelles ou ailleurs, qu'elle soit Belge ou non, qu'elle soit à la recherche d'un travail ou qu'elle en ait déjà un. Les actions de Bruxelles Formation sont pour tous les publics, y compris pour les travailleurs en entreprise qui désirent une formation de spécialisation ou de requalification.



Enfin, si vous voulez vous perfectionner, vous pourrez suivre une formation en management d'entreprise, en informatique de gestion, en infographie, de Web designer, en industries graphiques ou en dessin industriel assisté par ordinateur.

Bruxelles Formation propose également ses services aux travailleurs et aux entreprises. Il organise des formations sur mesure à la demande des sociétés bruxelloises. Ainsi, chaque année, près de 4.000 travailleurs bénéficient de ses services.

La mission générale de Bruxelles Formation est d'organiser l'offre de formation professionnelle pour les francophones à Bruxelles. Pour cela, il met en place ses propres formations, dont certaines peuvent être réalisées en collaboration avec les secteurs professionnels. Mais il travaille également en partenariat avec d'autres opérateurs notamment sur la mise en oeuvre et le suivi pédagogique des formations organisées dans le cadre du dispositif d'insertion socio-professionnel régional, ce qui garantit la qualité des formations proposées.

Bruxelles Formation collabore également avec l'enseignement de promotion sociale afin d'adapter progressivement l'offre de formation globale aux besoins régionaux. Enfin, il a également en charge la formation des personnes handicapées pour la Région bruxelloise.

Bruxelles Formation permet chaque année à plus de 6.000 demandeurs d'emploi^[1] de suivre une formation à Bruxelles. Cela représente la mise en place de plus de 2.000.000 d'heures de formation.

^[1] Plus de 3.000 dans ses centres propres et plus de 3.000 en partenariat avec les opérateurs agréés et l'enseignement de promotion sociale.



interview



"Je viens du sud de l'Italie, où j'ai vécu jusqu'à l'âge de 30 ans. Là-bas, je n'ai pas eu l'occasion d'aller beaucoup à l'école. J'ai seulement suivi deux ans, de 6 à 8 ans. A partir de 8 ans, j'ai dû travailler. Quand je suis arrivé à Bruxelles, je voulais faire quelque chose d'autre que du commerce comme je l'avais toujours fait. Comme je suis percussionniste, j'avais déjà réalisé quelques animations, notamment à la prison de Saint-Gilles. Je me suis dit, pourquoi ne pas faire de quelque chose que j'aime mon métier. Mais le savoir-faire ne suffit pas, il faut un diplô-

me pour se faire engager. J'ai alors trouvé cette formation qualifiante en animateur-formateur d'adultes que je termine. Je suis venu trois jours par semaine pendant deux ans. Les cours théoriques (pédagogie, psychologie, méthodologie, français, technique d'animation...) sont combinés à des ateliers pour acquérir du savoir-faire (expression corporelle, initiation aux arts plastiques, prise de parole). On a un très bon soutien de l'équipe, un bon encadrement et c'est très important. Maintenant, je vais directement rechercher un travail."

Nicola, 42 ans

9 Missions locales et un réseau d'opérateurs des partenaires proches de vous

Vous cherchez des professionnels qui pourront vous aider dans votre recherche d'une formation? Outre Bruxelles Formation, vous pouvez vous adresser à une des neuf Missions locales de Bruxelles. Il y en a une à Anderlecht, à Bruxelles-Ville, à Etterbeek, à Forest, à Ixelles, à Molenbeek, à Saint-Gilles, à Saint-Josse-ten-Noode et à Schaerbeek. Vous pouvez vous adresser à celle qui est la plus proche de votre domicile.



Lorsque vous franchirez la porte d'une Mission locale, vous pourrez expliquer où vous en êtes dans votre projet professionnel. Les conseillers pourront élaborer avec vous un véritable parcours de formation adapté à vos besoins et à vos objectifs. Si vous hésitez entre plusieurs orientations professionnelles, les Missions locales, grâce à leurs modules de détermination, peuvent vous aider à vous situer. Ces modules, d'une durée de 5 à 7 semaines, se déroulent en groupe et vous aident à définir au mieux votre projet professionnel (en fonction de vos centres d'intérêts, de vos aptitudes, de vos expériences, du contexte socio-économique) et les étapes à suivre pour le réaliser.

Les filières de formation que les Missions locales ont mises en place vous permettent de passer sans difficulté d'une étape du parcours de formation à une autre. Les Missions locales sont là pour vous conseiller l'organisme qui répondra le mieux à vos attentes.

Après avoir défini le parcours qui vous conviendrait le mieux, vous allez maintenant franchir les portes d'un de ces organismes dispensant les formations. Cela pourra être Bruxelles Formation ou l'une des associations partenaires de Bruxelles Formation qui vous sont présentées dans cette brochure. Ces organismes sont appelés des "opérateurs". Ils disposent d'une équipe de formateurs et de professionnels qui vous conseilleront et vous encadreront tout au long de votre parcours de formation, jusqu'à l'étape de recherche d'emploi. Ils peuvent également vous aider à résoudre les différents problèmes financiers, administratifs, sociaux et même juridiques que vous pourriez rencontrer. Leur objectif n'est pas de résoudre les problèmes à votre place mais bien de vous aider à trouver les solutions pour que votre formation se déroule dans les meilleures conditions possibles. >>>

érateurs:

interview



"Après 15 ans en entreprise comme dessinatrice, j'ai perdu mon travail. Je me suis retrouvée sur le marché de l'emploi ne sachant plus très bien quelle direction prendre. Lors d'une entrevue pour suivre une formation, la personne m'a conseillé d'abord de participer à un module de détermination organisé par les Missions locales pour faire le point. On y apprend à mieux se connaître, à cerner ses atouts et à découvrir les secteurs d'activités qui nous conviennent le plus. Les modules se déroulent pendant 3 mois par groupe d'une dizaine de personnes. Etre en groupe est important, les autres nous aident à découvrir ce qui se dégage de nous. Lors de ce module, on est invité dans un deuxième temps à se renseigner sur le métier qui nous intéresse et à faire des stages d'observation. Je me suis ainsi dirigée vers les relations publiques et vers le doublage de film. Les relations publiques ne correspondent pas à ce que j'en attendais. Comme j'ai déjà une formation en art dramatique, je vais me diriger vers le doublage. Mais auparavant, je vais parfaire ma formation sans doute en me lançant dans une formation en arts du spectacle."

Véronique, 38 ans.



*A qui s'adresse l'action
des opérateurs?*

*Ceux-ci ont principalement
pour public des personnes
qui connaissent des difficultés
particulières d'insertion
et qui ont besoin d'un
accompagnement pour
mettre en place leur
projet professionnel.*



Ces opérateurs peuvent se classer en catégories qui sont directement en relation avec les étapes du parcours de formation.

1. Les opérateurs d'alphabétisation:

ils vous aident à apprendre à lire et à écrire ou à améliorer vos connaissances générales dans ces matières. Vous aurez alors une maîtrise suffisante de la lecture et de l'écriture pour pouvoir commencer un parcours de formation professionnelle ou pour déjà exercer un emploi.

2. Les opérateurs de formation de base et de préformation:

ils vous permettent d'acquérir les connaissances de base indispensables pour commencer une formation ou un emploi. Par exemple: avant de commencer une formation pour devenir coffreur, vous pourrez améliorer vos connaissances de base en français et calcul.

3. Les ateliers de formation par le travail (ou AFT):

ils organisent des activités qui produisent des biens ou des services dans un environnement proche des conditions d'un milieu de travail tout en accordant une grande importance à l'accompagnement social. Cela vous permettra d'acquérir les connaissances professionnelles nécessaires pour exercer un emploi peu qualifié ou poursuivre une formation qualifiante.

Par exemple: vous participerez concrètement au travail d'une équipe de cuisiniers en suivant une formation en cuisine de collectivité.

Ces ateliers de formation par le travail ne sont accessibles que si vous n'avez pas votre certificat de l'enseignement secondaire inférieur.

Il faut savoir également que la plupart de ces AFT réservent leurs formations à des jeunes entre 18 et 25 ans.

4. Les opérateurs de formation qualifiante:

ce sont les organismes auprès desquels vous pouvez apprendre un métier, une profession ou à exercer une fonction. Ils vous donnent aussi la possibilité de réactualiser vos connaissances dans ce métier. Par exemple: si votre objectif professionnel est de devenir secrétaire et si vous possédez les connaissances de base requises (en français et en langues étrangères), vous pourrez commencer une formation en secrétariat/bureautique.

Les opérateurs de formation qualifiante en alternance sont des organismes qui vous donnent la possibilité de suivre en même temps une formation et un apprentissage en entreprise.

Par exemple: dans une formation en construction, 3/4 de la formation se passera sur chantier en entreprise et 1/4 sera consacré à des cours théoriques.



Ce type de formation nécessitera de conclure un contrat de travail ou une convention qui vous donnera droit à une indemnité financière. Renseignez-vous auprès de ces opérateurs sur les conditions particulières de ce type de formation.

Un même organisme peut proposer plusieurs types de formation à la fois. Il pourra par exemple être à la fois opérateur de préformation et opérateur de formation professionnelle qualifiante.

"Je viens de commencer une préformation en construction où j'apprends différentes choses utiles pour rénover un bâtiment. Pour l'instant j'apprends la maçonnerie, mais après, ce sera le plafonnage et le carrelage. C'est mon CPAS qui est à l'origine de ma présence ici. Il me proposait différentes formations dans la cuisine ou comme aide-ménagère. J'ai entendu qu'il y avait aussi un projet de rénovation de logements sociaux auquel je pourrais participer. Je me suis dit pourquoi pas essayer, ce n'est pas

seulement les hommes qui peuvent faire ça. Après la préformation, je travaillerai sur ce projet. Par la suite, si c'est nécessaire, je pourrai suivre d'autres formations. Les hommes sont un peu étonnés de me voir ici, mais tout se passe bien avec eux."

Rachel, 42 ans

Pourquoi s'engager dans une formation?



Vous avez donc entre les mains un outil pour vous aider dans la recherche d'une formation adaptée à vos envies et à votre situation.

Suivre une formation augmente vos compétences et vous donne aussi l'occasion de renouer le contact avec la société. Partager cette expérience avec d'autres permet de vous rendre compte que vous n'êtes pas seul et peut vous redonner du courage, de la motivation, et de la confiance en vous. La plupart des formations intègrent également des modules de citoyenneté. Ceux-ci vous aident à mieux comprendre l'environnement socio-économique dans lequel vous évoluez et ainsi vous donnent des atouts supplémentaires pour être un acteur responsable de votre avenir.

Lorsque vous commencerez une formation, vous aurez, comme dans tout engagement, des droits mais aussi des obligations à respecter.

Actuellement, il est de plus en plus nécessaire dans notre société de continuer à se former tout au long de sa vie professionnelle. Suivre une formation pour se perfectionner ou changer d'orientation professionnelle, c'est entrer dans un processus de formation continuée.

interview



Dans ce contexte, les pouvoirs publics réfléchissent à la mise en place d'un système de validation. Celui-ci permettrait de reconnaître par un diplôme valorisable sur le marché de l'emploi les différentes compétences acquises lors d'apprentissage scolaire, de formation ou d'expériences de vie.

Alors n'hésitez pas, continuez la démarche que vous avez commencée en lisant cette brochure. N'en restez pas là, allez pousser les portes des organismes qui pourront répondre le mieux à vos attentes.

**Bonne route
et bonne chance!**

"Après avoir suivi les cours de la section habillement de mon école, j'ai travaillé dans un grand magasin de vêtements qui a dû fermer ses portes. C'est difficile de retrouver un emploi dans ce secteur. Alors, comme j'ai toujours aimé la cuisine, j'ai voulu m'inscrire à une formation en restauration dans le but d'augmenter mes chances sur le marché du travail. Je me suis rendue à l'ORBEM où ils m'ont renseigné sur les différentes possibilités qui s'offraient à moi. Je ter-

mine une formation en commis-cuisine dans un atelier de formation par le travail. J'enchaîne cours théoriques où j'apprends par exemple les différentes recettes de sauce et la pratique en cuisine et en salle dans le restaurant. Après, je vais directement me relancer à la recherche d'un emploi, je pense trouver assez rapidement. Ici, j'apprends beaucoup de choses intéressantes qui vont me servir directement dans mon job."

Annie, 32 ans

Le détail de l'offre de formation



Nous voici entrés dans le vif du sujet: le détail de l'offre de formation. Les différentes formations vont vous être présentées sous la forme de tableaux représentant chacun un secteur de formation. Pour chaque secteur, les préformations et les différents types de formation seront détaillés selon le code de couleur utilisé dans la présentation graphique du parcours d'insertion. Vous trouverez également dans les tableaux, les différentes caractéristiques liées à chacune des formations et le nom de l'opérateur qui les organise. **A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47).**

Il est important de rappeler ici que les formations présentées sont uniquement accessibles aux personnes qui ont plus de 18 ans et que certains opérateurs ont fait le choix de cibler prioritairement un public féminin. Pour chaque formation, les conditions particulières à remplir sont signalées. L'absence d'indication signifie qu'aucune condition particulière n'est requise.

-  **Alphabétisation**
-  **Préformation, formation de base**
-  **Formation par le travail**
-  **Formation qualifiante**
-  **Formation qualifiante en alternance**
-  **Enseignement de Promotion Sociale**

ALPHABÉTISATION

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Alphabétisation	18 à 46 ans	4 mois	2 sessions/an	Ateliers du soleil	14
Alphabétisation	maximum certificat d'études de base; demandeur d'emploi ayant un projet professionnel	4 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier septembre 	Centre anderlechtois de formation	22
Alphabétisation	maximum certificat d'études de base; savoir un peu parler le français	2 x 3 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier avril septembre 	Chom'hier	30
Alphabétisation	maximum certificat d'études de base	en fonction des besoins	<ul style="list-style-type: none"> janvier septembre 	Collectif d'alphabétisation	32
Alphabétisation	18 à 45 ans; 10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'études de base	3 et 7 mois	<ul style="list-style-type: none"> septembre janvier 	GAFFI	39
Alphabétisation	18 à 45 ans; + d'1 an de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 ou 6 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier septembre 	ISPAT	42
Alphabétisation	demandeur d'emploi ou chômeur ou percevoir le minimex; avoir une bonne connaissance du français oral	11 ou 20 semaines	<ul style="list-style-type: none"> janvier octobre 	Maison de quartier d'Helmet	44
Alphabétisation	10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'études de base	4 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier septembre 	Le Piment	47
Alphabétisation	+ de 6 mois de chômage; ne pas avoir le certificat d'études de base	4 à 5 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier septembre 	Proforal	48
	LIRE ET ECRIRE dispose d'une base de données qui facilite la recherche de cours d'alphabétisation organisés à Bruxelles			Lire et Ecrire	2

Alphabétisation

FORMATIONS DE BASE

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Formation de base	moins de 10 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	• octobre	Centrale culturelle bruxelloise	21
Formation de base	18 à 45 ans; demandeur d'emploi; avoir 6 mois d'inactivité; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	14 semaines	• janvier • avril • septembre	Chom'hier	30
Formation de base	18 à 45 ans; 10 mois d'inoccupation; ne pas avoir le cert. d'ens. secondaire inférieur	4 mois	• février • septembre	FORET	35
Formation de base	demandeur d'emploi ou chômeur ou percevoir le minimex; avoir une bonne connaissance du français oral	24 semaines	• janvier • octobre	Maison de quartier d'Helmet	44
Formation de base	10 mois d'inoccupation; avoir maximum le certificat d'enseignement secondaire inférieur	9 mois	• septembre	Le Piment	47
Formation de base	+ de 6 mois de chômage; maximum certificat d'ens. secondaire inférieur	4 à 5 mois	• février • septembre	Proforal	48
Atelier pédagogique personnalisé	demandeur d'emploi; ne pas avoir le cert. d'ens. secondaire supérieur; participer à la procédure d'accueil (détermination); avoir un projet précis de formation qualifiante ou d'examen de recrutement	8 semaines	inscription toute l'année	Collectif Formation Société	33
Méthode de travail	demandeur d'emploi; ne pas avoir le cert. d'ens. secondaire supérieur; participer à la procédure d'accueil (détermination); avoir un projet précis de formation qualifiante ou d'examen de recrutement	10 semaines	• janvier • avril • septembre	Collectif Formation Société	33
Formation de base niveau moyen et avancé	18 à 45 ans; 10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	9 mois	• octobre	GAFFI	39

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Formation de base en Français	débutant en français	2 x 6 semaines	• mars	Molenbeek formation	45
Formation de base français calcul	+ de 6 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 à 5 mois	• février • septembre	Proforal	48
Formation de base français calcul	18 à 45 ans; demandeur d'emploi; avoir 6 mois d'inactivité; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	14 semaines	• janvier • avril • septembre	Chom'hier	30
Formation de base français intensif et calcul	demandeur d'emploi ou chômeur ou percevoir le minimex; avoir une bonne connaissance du français oral; avoir un projet professionnel clarifié	9 semaines	• avril	Maison de quartier d'Helmet	44
Formation de base français intensif	18 à 45 ans; demandeur d'emploi; avoir 6 mois d'inactivité; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	14 semaines	• janvier • avril • septembre	Chom'hier	30
Formation de base tertiaire	entre 10 et 24 mois de chômage; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	12 mois	• avril	Centrale culturelle bruxelloise	21
Formation de base	18 à 45 ans; 10 mois d'inoccupation; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	9 mois	• octobre	GAFFI	39
Formation de base employé d'accueil	18 à 30 ans; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	4 mois	• septembre	SIREAS	50c
Formation de base employé dans un service de comptabilité	18 à 30 ans; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	3 mois	• janvier	SIREAS	50c
Formation de base employé dans un service commercial	18 à 30 ans; maximum cert. d'ens. secondaire inférieur	3 mois	• avril	SIREAS	50c

BATIMENT EN GENERAL

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation aux métiers du bâtiment	18 à 40 ans ou + suivant entretien de motivation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	14 semaines	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • avril • septembre 	CFPAS intégration professionnelle	29
Préformation construction	20 à 40 ans	De 15 à 30 semaines	janvier/mars	Centre FAC	24
Construction (maçon, coffreur, couvreur)	21 à 25 ans; être motivé par le secteur de la construction	18 mois dont 3/4 en entreprise (contrat RAC)	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Parachèvement du bâtiment	18 à 40 ans; être inscrit comme demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	18 mois maximum	inscription toute l'année	Boulot	15
Parachèvement - Plafonnage	18 à 32 ans	24 mois maximum	inscription toute l'année	FTQP	38
Gros œuvre - maçonnerie	18 à 32 ans	24 mois maximum	inscription toute l'année	FTQP	38

RENOVATION DU BATIMENT

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation rénovation du bâtiment	18 à 25 ans	9 mois + 1 mois de stage	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • avril • août 	SIREAS	50a
Rénovation du bâtiment	18 à 30 ans; être sans revenus ou être chômeur complet indemnisé ou percevoir des allocations d'attente ou le minimex	12 mois	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • avril • septembre 	Centre de formation Bonnevie	26
Rénovation légère de bâtiments - manœuvre polyvalent	ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur; demandeur d'emploi	12 mois	inscription toute l'année	APAJ	12
Rénovation légère de bâtiments et finitions décoratives	ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur; demandeur d'emploi	12 mois	inscription toute l'année	APAJ	12

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Rénovation - finition ⁽⁹⁾ 	maximum certificat d'enseignement secondaire supérieur	13 mois	• octobre	Bruxelles Formation	1
Ouvrier polyvalent en rénovation	réussir test de calcul + entretien	34 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
ELECTRICITE					
Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation aide électricien	18 à 25 ans	9 mois + 1 mois de stage	• janvier • avril • août	SIREAS	50a
Préformation aux métiers de l'électricité	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; avoir un projet professionnel en électricité	5 mois	• février • septembre	Cenforgil	20
Agent en technique d'installation électrique du bâtiment	10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	14 mois	• septembre	Le Piment	47
Electricien du bâtiment	réussir test de calcul + entretien	33 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Electricien du bâtiment	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; connaissance de base en électricité; avoir un projet professionnel en électricité	5 mois	• février • septembre	Cenforgil	20
Nouvelles technologie du bâtiment	bonnes connaissances de l'électricité du bâtiment	4 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

AUTRES METIERS DU BATIMENT

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Coffreur - ferrailleur	réussir test de calcul + entretien	34 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Couvreur - zingueur	réussir test de calcul + entretien	30 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Installateur de systèmes d'alarme	bonnes connaissances en électricité; certificat de bonne vie et moeurs	4 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Maçon	réussir test de calcul + entretien	30 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Préformation aide menuisier	18 à 25 ans	9 mois + 1 mois de stage	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • avril • août 	SIREAS	50a
Monteur chauffage central	réussir test de calcul + entretien	37 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Paveur	priorité aux – de 25 ans; maximum le certificat d'enseignement secondaire inférieur	26 semaines	inscription toute l'année	Jeunes schaerbeekois au travail	43
Peintre tapissier	réussir test de calcul + entretien	28 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Plafonneur	réussir test de calcul + entretien	26 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Plombier -zingueur	réussir test de calcul + entretien	51 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Technicien de maintenance système thermique et conditionnement d'air (5)	avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur 	13 mois	<ul style="list-style-type: none"> • avril 	Bruxelles Formation	1

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

INDUSTRIE

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Orientation secteur industriel	passer un test de niveau + entretien	6 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Agent en technique d'ascenseur	réussir test de calcul et de français + entretien	27 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Automaticien en automates programmables	connaissance en électricité industrielle; connaissance automation + entretien	12 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Electricité industrielle électromécanique	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; connaissance de base en électricité bâtiment; avoir un projet prof. en électricité	5 mois	<ul style="list-style-type: none"> février septembre 	Cenforgil	20
Electromécanicien de maintenance	bonnes connaissances en électricité industrielle + entretien	38 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Fraiseur	avoir suivi la formation de tourneur ou posséder les compétences équivalentes	28 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Mécanicien industriel	réussir test de calcul + entretien	39 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Monteur en réfrigération commerciale	réussir test de calcul et de français + entretien	36 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Soudeur	réussir test de calcul + entretien	14 à 43 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Tourneur	réussir test de calcul + entretien	28 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Tuyauteur industriel	réussir test de calcul + entretien	41 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

Industrie

AUTOMOBILE ET TRANSPORT

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation chauffeur livreur	10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 semaines	• mai/juin	Le Piment	47
Chauffeur livreur	permis B; certificat bonne vie et moeurs + entretien	13 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Conducteur bus car	permis B; certificat bonne vie et moeurs + entretien	11 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Conducteur d'engins élévateur à fourche	réussir test de calcul; expérience de magasinier + entretien	2 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Conducteur poids lourds	permis B; certificat bonne vie et moeurs + entretien	19 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Conducteur taxi	+ de 21 ans; permis B; certificat bonne vie et moeurs + entretien	6 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Préformation aide mécanique automobile	18 à 25 ans	9 mois + 1 mois de stage	• janvier • avril • août	SIREAS	50a
Mécanique automobile	18 à 21 ans sans exp. en mécanique; 22 à 25 ans avec expérience; être sans revenus ou être chômeur complet indemnisé ou percevoir des allocations d'attente ou le minimex	12 mois	• janvier • avril • septembre	Centre de formation Bonnevie	26
Mécanique automobile	réussir test de calcul + entretien	39 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Préparateur peintre en carrosserie	réussir test de calcul + entretien	14 semaines 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Permis ADR/colis/citerne	permis B	3 et 5 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Tôlier en carrosserie	réussir test de calcul + entretien	46 semaines 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

GESTION - COMMERCE - MARKETING

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Aide-comptable	de 18 à 45 ans; + de 6 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	<ul style="list-style-type: none"> mi-février dernière semaine d'août 	Ceraction	28
Assistant administratif et commercial	+ de 6 mois de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	11 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier 	Interface 3	41
Gestion financière	études supérieures ou 5 ans d'expérience + entretien	30 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Gestion de la production de la logistique et de la qualité	niveau ingénieur + entretien	35 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Gestion des ressources humaines	études supérieures ou expérience + entretien	41 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Management et gestion pratique des entreprises	études supérieures ou expérience professionnelle; connaissance basique de l'informatique + entretien	59 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Marketing et gestion de l'événement	études supérieures ou 5 ans d'expérience + entretien	35 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Marketing et publicité	études supérieures ou 5 ans d'expérience + entretien	35 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Négociation commerciale	avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur + entretien	30 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Pratique comptable et fiscale	2 années d'études supérieures (orientation comptabilité) + entretien	30 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1
Technicien en comptabilité et TVA	réussir un test de français, un test de néerlandais ou d'anglais, un test de calcul + entretien	Max. 35 semaines + max. 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

G e s t i o n

Alphabétisation

Formation par le travail

Formation qualifiante en alternance

Préformation, formation de base

Formation qualifiante

EPS Enseignement de Promotion Sociale

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Technique de vente (7) 	maximum certificat d'enseignement secondaire supérieur	3 mois	<ul style="list-style-type: none"> février septembre 	Bruxelles Formation	1
Web – marketeur	études supérieures et expérience professionnelle; connaissance basique de l'anglais et de l'informatique + entretien	50 jours	une fois par semestre	Bruxelles Formation	1

ADMINISTRATION D'ENTREPRISE - BUREAUTIQUE

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation secteur tertiaire	+ de 6 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	3 à 4 mois	<ul style="list-style-type: none"> février 	Proforal	48
Orientation secteur tertiaire	passer un test de niveau + entretien	6 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Préformation téléopérateur	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; réussir tests	3 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier/février octobre 	CEFIG	18
Assistant en secrétariat avec compétences en informatique (réseaux et internet)	demandeur d'emploi	13 mois	<ul style="list-style-type: none"> octobre 	CASI-UO-COFTeN	16
Bureautique	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; réussir tests	10 mois	<ul style="list-style-type: none"> septembre 	CEFIG	18
Bureautique et communication	18 à 45 ans; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois + 1 mois de stage	<ul style="list-style-type: none"> janvier juillet 	Technologies sociales	51
Employé de bureau (6) * 	18 à 25 ans; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur ou C2D ou attestation de réussite d'une 3 ^e tech. ou d'une 4 ^e prof.; réussir test + entretien	18 mois (600 h de formation théorique, le reste en entreprise)	<ul style="list-style-type: none"> septembre 	Bruxelles Formation	1

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Employé aide comptable avec compétences en informatique	demandeur d'emploi	13 mois	• octobre	CASI-UO-COFTeN	16
Employé de bureau polyvalent	10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	9 mois	• septembre	Le Piment	47
Employé polyvalent en secrétariat - langue	+ d'1 an de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• janvier • septembre	CEFA-UO	17
Employé polyvalent en secrétariat - tourisme	+ d'1 an de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• septembre	CEFA-UO	17
Employé spécialisé en bureautique	10 mois d'inoccupation; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	• janvier • septembre	Le Piment	47
Employé bureautique	18 à 25 ans; + d'1 an de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• septembre	ISPAT	42
Secrétariat Bureautique	réussir un test de français; réussir un test de néerlandais ou d'anglais + entretien	max. 30 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Secrétaire	18 à 25 ans; + d'1 an de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	• janvier	ISPAT	42
Travaux de bureau informatisés	+ d'1 an de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• février • septembre	IDEE 53	40

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Métiers administratifs Travaux de bureau	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; avoir un projet professionnel dans le secteur administratif	10 mois	• septembre	Cenforgil	20
Préformation secrétariat médical	+ de 6 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	2 à 3 mois	• février	Proforal	48
Employé en secrétariat médical (4) 	avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	13 mois	• avril	Bruxelles Formation	1
Préformation helpdesk	+ de 6 mois de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	3 1/2 mois	• avril	Interface 3	41
Helpdesk	+ de 6 mois de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	5 mois	• août	Interface 3	41
Opérateur call center	aimer le téléphone et les contacts commerciaux; notions d'une 2 ^e langue et la pratique d'un PC souhaité + entretien	20 semaines + 4 semaines de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

INTERNET

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Les bases de données relationnelles et leur interfaçage sur le Web	expérience professionnelle dans le domaine du Web (création, maintenance, développement, création de site...)	12 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Employé polyvalent en internet, réseaux et PAO	+ d'1 an de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	• mars	CEFA-UO	17
Gestionnaire de sites	+ de 6 mois de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	12 mois	• juin	Interface 3	41

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Internet dans l'entreprise	qualification ou exp. professionnelle permettant l'utilisation du PC et de l'anglais courant	3 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Macromedia Dreamweaver 4	expérience professionnelle dans le domaine du Web (création, maintenance, développement...)	10 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Macromedia Flash 5	expérience professionnelle dans le domaine du Web (création, maintenance, développement...)	10 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Montage Vidéo sur le WEB	expérience professionnelle dans le domaine du Web (création, maintenance, développement...)	10 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Opérateur sites internet	18 à 30 ans; demandeur d'emploi; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	• janvier	FIJ	37
Publier des page WEB	qualification ou exp. professionnelle permettant l'utilisation du PC, d'une suite bureautique, d'Internet et de l'anglais courant	3 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Sites WEB	18 à 45 ans; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'ens. secondaire inférieur	8 mois	• septembre	Centre de Formation 2000	27
Web Développeur	2 années d'études sup. ou universitaires; connaissance en informatique et en anglais	65 jours + maximum 65 jours de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Web Designer	diplôme de l'enseignement supérieur en arts graph. ou expérience; maîtrise d'un ordinateur; maîtrise de Photoshop et Illustrator; connaissance de l'anglais technique + entretien	4 mois + stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

INFORMATIQUE

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation micro-informatique	18 à 30 ans; demandeur d'emploi; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	• septembre	FIJ	37
Préformation technicien en informatique de bureau	demandeur d'emploi; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	• mars	FIJ	37
Préformation bases informatiques	18 à 45 ans ; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	• septembre	Centre de formation 2000	27
Administrateur réseau	2 années d'études; supérieures ou universitaires; connaissance en informatique et en anglais	45 jours + max. 65 jours de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Analyste programmeur	études supérieures; connaissances en néerlandais et en anglais	6 mois + 5 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Assistant administrateur de réseaux LAN	demandeur d'emploi	14 mois	• octobre	CASI-UO COFTeN	16
Développeur d'applications sous Java (avec certification)	minimum 2 années réussies après les études secondaires; connaissances en néerlandais et en anglais	4 mois + 3 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Développeur d'applications sous Visual Basic (avec certification)	minimum 2 années réussies après les études secondaires; connaissances en néerlandais et en anglais	4 mois + 3 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Gestion informatisée - SAP	ingénieur commercial ou licence sciences économiques + entretien	3 mois + 3 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Généraliste micro-informatique	18 à 30 ans; demandeur d'emploi; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	• janvier	FIJ	37
Informatique de gestion	18 à 45 ans; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	• janvier	Centre de formation 2000	27
Ingénieur certifié Microsoft	2 années réussies après les études secondaires; connaissances en néerlandais et en anglais	4 mois + 3 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Réseaux locaux	18 à 45 ans; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• janvier	Centre de formation 2000	27
Technicien informatique de bureau	demandeur d'emploi; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	11 mois	• septembre	FIJ	37
Technicien de maintenance PC et réseaux LAN	demandeur d'emploi	14 mois	• octobre	CASI-UO COFTeN	16

■ formation susceptible d'être adaptée en fonction des besoins des entreprises

Alphabétisation

Préformation, formation de base

Formation par le travail

Formation qualifiante

Formation qualifiante en alternance

EPS Enseignement de Promotion Sociale

INDUSTRIE GRAPHIQUE

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Chaîne graphique	avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	5 jours	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Conducteur de presse offset multicoloreurs	connaissance de base en imprimerie offset + entretien	4 mois + 2 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
PAO	18 à 45 ans; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	• janvier	Centre de formation 2000	27
PAO infographie	études en arts et/ou industrie graphique ou expérience; connaissance de l'ordinateur, des techniques de fabrication des imprimés; bonne orthographe + entretien	10 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
PAO - pré-presse	études en arts et/ou industrie graphique ou expérience; avoir suivi PAO infographie ou niveau équivalent; bonne orthographe + entretien	3 mois + 2 mois de stage	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Sérigraphie lettrage	18 à 45 ans; 1 à 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	• septembre	Centre de formation 2000	27

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

 Alphabétisation

 Préformation, formation de base

 Formation par le travail

 Formation qualifiante

 Formation qualifiante en alternance

 Enseignement de Promotion Sociale

ANIMATION - EDUCATION

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation animateur	demandeur d'emploi; max. cert. d'ens. secondaire inférieur	6 mois	• janvier/février	Centre Bruxellois d'Action Interculturelle	23
Préformation animateur socio-culturel	+ de 6 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	7 semaines	• septembre	Proforal	48
Animateur(10) 	+ d'1 an de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	• octobre	CEFA-UO	17
Animateurs en arts du spectacle	maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	11 mois	• octobre	Centre de formation d'animateurs	25
Animateur: ens. sup. type court (8) * 	Condition PTP (12)	2 ans	• septembre	Bruxelles Formation	1
Animateur formateur d'adultes (1) 	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; participer à la procédure d'accueil (détermination)	2 ans	• septembre	Collectif Formation Société	33
Agent de développement et de médiation interculturelle	avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	2 x 10 mois	• septembre	Centre Bruxellois d'Action Interculturelle	23
Animateur de rue et de quartier	avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	4 mois	• juillet	CEMEA	49
Educateur en gérontologie (1) 	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; participer à la procédure d'accueil (détermination)	12 mois	• janvier	Collectif Formation Société	33
Métiers du sport et de l'animation	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; être en bonne condition physique	5 mois	• février • septembre	Cenforgil	20

AIDE AUX PERSONNES - TRAVAIL EN MILIEU HOSPITALIER

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Aide aux personnes	maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	4,5 mois	• février • septembre	CEFOR	19
Aide à la personne (aide ménagère, agent de maintenance polyvalent)	+ d'1 an d'inoccupation; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	5 mois	• février • septembre	IDEE 53	40
Agent d'entretien en milieu hospitalier	+ de 6 mois de chômage	6 mois	• novembre	COBEFF	31
Aide familiale brevet COCOF	maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• février • septembre	CEFOR	19
Aide familiale brevet COCOF	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'ens. secondaire supérieur; participer à la procédure d'accueil (détermination)	12 mois	• janvier	Collectif Formation Société	33
Assistant logistique en milieu hospitalier	+ de 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	5 mois	• septembre	COBEFF	31
Auxiliaire de l'enfance à domicile et en collectivité (3) 	+ de 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• septembre	COBEFF	31
Auxiliaire polyvalente des services à domicile et en collectivité (2) 	+ de 6 mois de chômage; avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	• septembre	COBEFF	31
Garde malade à domicile	demandeur d'emploi; condition PTP (12)	3 mois	• janvier	IDEE 53	40

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

HORECA – ALIMENTATION

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Préformation aide cuisinier	18 à 25 ans	10 mois + 1 mois de stage	Au début de chaque trimestre	SIREAS	50b
Cuisine service traiteur/restauration	18 à 30 ans; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	6 mois	inscription toute l'année	ARPAIJE	13
Cuisine restauration	+ d'1 an d'inoccupation; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois	<ul style="list-style-type: none"> février septembre 	IDEE 53	40
Commis de cuisine	avoir 10 mois d'inoccupation; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	11 mois	<ul style="list-style-type: none"> septembre 	FORET	35
Commis de cuisine	ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	<ul style="list-style-type: none"> mars octobre 	Molenbeek formation	45
Commis de cuisine	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'ens. secondaire supérieur; projet professionnel en Horeca	4 mois	<ul style="list-style-type: none"> mars 	Cenforgil	20
Cuisine de collectivité et service en salle	+ de 6 mois de chômage	9 mois	<ul style="list-style-type: none"> octobre 	COBEFF	31
Préformation service de salle	18 à 25 ans	10mois + 1 mois de stage	Au début de chaque trimestre	SIREAS	50b
Commis de salle	avoir 10 mois d'inoccupation; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire inférieur	11 mois	<ul style="list-style-type: none"> septembre 	FORET	35
Commis de salle - bar	demandeur d'emploi; ne pas avoir le certificat d'ens. secondaire supérieur; projet professionnel en Horeca	6 mois	<ul style="list-style-type: none"> septembre 	Cenforgil	20
Manœuvre boucher	25 à 45 ans; + d'1 an de chômage; ne pas avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur	7 mois	<ul style="list-style-type: none"> janvier 	Centre andrelechtois de formation	22

AUTRES FORMATIONS

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Réadaptation sociale et professionnelle	personnes ayant un problème de santé physique ou mentale	6 mois	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • juillet 	Fondation Travail et Santé	34
Préparation aux examens d'entrée à l'école de police	être belge; avoir le certificat d'enseignement secondaire supérieur; réussir tests	5 mois	<ul style="list-style-type: none"> • février • novembre 	CEFIG	18
Aménagement d'espaces publics	priorité aux - de 25 ans; maximum le certificat d'enseignement secondaire inférieur	16 à 26 semaines	inscription toute l'année	Jeunes schaarbeekoïses au travail	43
Horticulture	priorité aux - de 25 ans; maximum le certificat d'enseignement secondaire inférieur	10 mois (6j/sem)	<ul style="list-style-type: none"> • mi-septembre 	Jeunes schaarbeekoïses au travail	43
Réparation gros électroménagers	18 à 45 ans; demandeur d'emploi; bases en électricité	12 mois	<ul style="list-style-type: none"> • mars/avril • septembre/octobre 	Les petits riens Centre Horizon	46
Caissière vendeuse	+ de 6 mois de chômage	9 mois	<ul style="list-style-type: none"> • octobre 	COBEFF	31
Dessinateur industriel formation longue	niveau secondaire supérieur technique + entretien	13 mois	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Dessinateur industriel formation courte	technicien ayant des acquis en dessin techniques	5 à 6 mois	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Formation Autocad 2000i	technicien amené à utiliser la DAO ou dessinateur diplômé ou non	160 à 180 heures	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Modéliste polyvalente + perfectionnement CAO	réussir test de calcul; connaissance de piquage sur machine industrielle + entretien	51 semaines + divers perfectionnement de 6 à 10 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1

A côté du nom de l'opérateur se trouve un numéro qui renvoie à la liste d'adresses (p.42 à p.47)

Formation	Profil du stagiaire	Durée de la session	Début de la session	Opérateur	Réf.
Nettoyeur professionnel	français oral et écrit + test de calcul + entretien	11 semaines + 4 semaines	inscription toute l'année	Bruxelles Formation	1
Ouvrier polyvalent du textile cuir et daim	18 à 25 ans; + de 25 ans et + de 10 mois de chômage; maximum certificat d'enseignement secondaire inférieur	12 mois	<ul style="list-style-type: none"> • janvier • avril • septembre inscription tout l'année	Formation et aide aux entreprises	36
Préparation au jury du certificat d'enseignement deuxième degré professionnel (11)	demandeur d'emploi; avoir le certificat d'études de base	10 mois	<ul style="list-style-type: none"> • septembre 	COBEFF	31

* sous réserve d'approbation du comité de gestion

- (1) Collaboration Cours de promotion sociale de Saint-Gilles
- (2) Collaboration Institut Cardinal Mercier
- (3) Collaboration CFCS
- (4) Collaboration IEPSCF Evere , Mission locale d'Etterbeek,
- (5) Collaboration Cours de promotion sociale Bruxelles-Ville, , FRMB, CEDICOL
- (6) Collaboration Centre de formation des femmes prévoyantes socialistes, CEFORA
- (7) Collaboration Institut Edmond Machtens, Service emploi de Koekelberg
- (8) Collaboration Enseignement de promotion sociale de Bruxelles-Ville, fondation Hodie Vivere
- (9) Collaboration Cours industriels de la ville de Bruxelles, Mission locale de Bruxelles
- (10) Collaboration Enseignement promotion sociale Erasme
- (11) Collaboration Fonds des hôpitaux privés
- (12) Pour en savoir plus sur les conditions PTP adressez-vous aux conseillers-emploi de l'ORBEM ou à votre mission locale

Les adresses

1. Bruxelles Formation

Carrefour Formation
Rue des Chartreux 70 a - 1000 Bruxelles
E-mail: carrefour.formation@bruxellesformation.be
Site: www.bruxellesformation.be

Du lundi au vendredi de 9.30 à 12.30 et le samedi de 10.00 à 14.30



Bruxelles Formation est l'organisme d'intérêt public bruxellois francophone à gestion paritaire (par les organisations syndicales et le patronat) chargé d'organiser, seul ou en collaboration avec d'autres acteurs, l'orientation, la formation, la reconversion ou le recyclage des adultes demandeurs d'emploi ou travailleurs salariés en vue de leur (ré)intégration dans la vie professionnelle.



ORBEM

Office Régional Bruxellois de l'Emploi
Boulevard Anspach 65 -1000 Bruxelles
T. 02/505.14.11 - 02/505.77.77
F. 02/511.30.52
E-mail: info@orbem.be
Site: www.orbem.be



L'ORBEM est un organisme public d'emploi à la disposition des demandeurs d'emploi et employeurs. Sa mission est d'exécuter la politique régionale de l'emploi et d'assurer le bon fonctionnement du marché de l'emploi à Bruxelles. Désigné comme gestionnaire du parcours d'insertion, l'ORBEM met en œuvre et coordonne des actions qui ont pour objectif l'accompagnement des demandeurs d'emploi vers l'emploi à travers un suivi individualisé et une approche intégrée d'actions. Ces actions vont de l'accueil à la recherche d'emploi en passant par des étapes de bilan, d'orientation professionnelle et de guidance. Décentralisé dans cinq antennes sur le territoire de la Région, il collabore également avec une centaine de partenaires pour des actions d'insertion socio-professionnelle ou de recherche active d'emploi.

FEBISP

Fédération bruxelloise des organismes d'insertion socio-professionnelle
Rue des Alliés 307 - 1190 Bruxelles
T. 02/537.72.04 - 02/537.73.39
F. 02/537.84.04
E-mail: secretariat@febisp.be
Site: www.febisp.be



La Fédération Bruxelloise des opérateurs de l'Insertion socio-professionnelle francophone (FeBISP) a pour mission de représenter l'ensemble du secteur de l'insertion socio-professionnelle de la Région de Bruxelles-Capitale. Confrontées à des réalités communes, les 56 associations membres ont uni leurs efforts pour:

- > renforcer leurs capacités professionnelles et d'expertise;
- > devenir l'interlocuteur des pouvoirs publics et des acteurs économiques et sociaux;
- > faire valoir leurs intérêts en tant qu'associations du non-marchand.



2. Lire et Écrire Bruxelles

Rue d'Alost 7 - 1000 Bruxelles
T. 02/213.37.00 (n° général)
02/213.37.02 (accueil, orientation et test)
F. 02/213.37.01
E-mail: coordination.bruxelles@lire-et-ecrire.be
Site: www.lire-et-ecrire.be/bxl/
Lire et Écrire assure la coordination du plan bruxellois d'alphabétisation



Les missions locales

Les neuf missions locales assurent l'accueil des personnes en demande d'une formation et d'une aide à l'insertion socio-professionnelle. Elles coordonnent les filières de formation, et proposent des actions d'initiation et de détermination professionnelle à ceux qui souhaitent une aide dans la définition de leur projet professionnel. Elles peuvent également impulser des actions de formation, lorsqu'il s'agit de répondre rapidement à des besoins d'emploi pour lesquels aucune formation régulière n'est encore proposée par des opérateurs de formation.

3. Mission locale d'Anderlecht

Avenue Clémenceau 10
1070 Anderlecht
T. 02/555.05.60 - F. 02/555.05.75
E-mail: secr.mlanderlecht@misc.irisnet.be



4. Mission locale de Bruxelles-Ville

Boulevard Emile Jacqmain 50
1000 Bruxelles
T. 02/219.80.71 - F. 02/211.10.33
E-mail: mlloc_bxl_ville@hotmail.com

5. Mission locale d'Etterbeek

Chaussée de Wavre 506
1040 Etterbeek
T. 02/626.15.40 - F. 02/626.15.54
E-mail: jncuvelier@misc.irisnet.be



6. Mission locale de Forest

Boulevard de la 2^e Armée Britannique 29
1190 Forest
T. 02/349.82.10 - F. 02/349.82.29
E-mail: missionlocaleforest@misc.irisnet.be



7. Mission locale d'Ixelles

Rue d'Alsace-Lorraine 24
1050 Ixelles
T. 02/502.31.05 - F. 02/502.85.58
E-mail: missionlocalexl@hotmail.com



8. Mission locale de Molenbeek

AMIS, a.s.b.l.
Quai du Hainaut 29
1080 Molenbeek
T. 02/414.20.63 - F. 02/412.72.75
E-mail: amis.coordination@misc.irisnet.be



9. Mission locale de Saint-Gilles

Chaussée de Waterloo 255
1060 Saint-Gilles
T. 02/542.63.20 - F. 02/542.63.30
E-mail: dir.mlj@misc.irisnet.be



10. Mission locale de Saint-Josse

Rue de l'Union 31
1210 Saint-Josse-ten-Noode
T. 02/210.89.36
F. 02/210.89.43 - 02/223.43.03
E-mail: mlloc.stjosse@misc.irisnet.be



11. Mission locale de Schaerbeek

Rue de Jérusalem 46
1030 Schaerbeek
T. 02/215.74.36 - F. 02/245.42.52
Email: mllocs@chello.be

Les adresses

Organismes d'insertion socio-professionnelle agréés



12. A.P.A.J., a.s.b.l.
"Classe Chantier"
Chaussée de Haecht 146
1030 Schaerbeek
T. 02/241.93.87 - 216.64.08
F. 02/245.67.97
E-mail: apaj@belgacom.net
Site: www.apaj.org



13. Arpaije, a.s.b.l.
Rue d'Alost 7
1000 Bruxelles
T. 02/223.72.92 - F. 02/218.86.05.



14. Ateliers du soleil, a.s.b.l.
Rue de Pavie 53
1000 Bruxelles
T. 02/736.78.95 - F. 02/742.04.06
E-mail: asoleil@pi.be
Site: www.ateliersdusoleil.be



15. Boulot, a.s.b.l.
Rue Philomène 37
1030 Schaerbeek
T. 02/217.24.62 - 02/217.48.70
F. 02/215.15.79
E-mail: Boulot.asbl@pi.be

technofo



16. CASI-UO-COFTeN, a.s.b.l.
Centre d'Orientation et de Formation
aux Technologies Nouvelles
Rue de l'Abondance 40
1210 Saint-Josse-ten-Noode
T. 02/219.91.12 - F. 02/223.22.47
E-mail: coften@skynet.be
Site: www.cofTEN.be



17. CEFA-UO, a.s.b.l.
Centre Espagnol de Formation et Action
- Université Ouvrière
Avenue du Parc 89
1060 Saint-Gilles
T. 02/537.04.87 - F. 02/541.14.99
Email: cefa-uo@brutele.be



18. CEFIG, a.s.b.l.
Rue Terre-Neuve 13-15
1000 Bruxelles
T. 02/503.18.13 - F. 02/503.37.05
E-mail: cefig@pi.be
Site: www.cefig.be

CEFOR

Marguerite Leblanc
a.s.b.l.

19. CEFOR, a.s.b.l.
Rue des Palais 32
1030 Schaerbeek
T. 02/227.54.88 - F. 02/223.44.04
E-mail: cefor@skynet.be



20. Cenforgil, a.s.b.l.
Centre de formation associé à la Mission
Locale de Saint-Gilles
Rue de la Victoire 26
1060 Saint-Gilles
T. 02/543.16.60 - F. 02/543.16.69
E-mail: info@cenforgil.be
Site: www.cenforgil.be



21. Centrale Culturelle Bruxelloise, a.s.b.l.
Chaussée de Mons 130
1070 Anderlecht
T. 02/559.06.82 - F. 02/559.06.99
Email: s.behselmann@interbru.org



22. Centre Anderlechtois de Formation, CAF, a.s.b.l.
Rue du Chimiste 34-36
1070 Anderlecht
T. 02/523.24.16 - F. 02/521.53.16
E-mail: a.laho.caf@skynet.be



23. Centre Bruxellois d'Action Interculturelle, a.s.b.l.
Avenue de Stalingrad 24
1000 Bruxelles
T. 02/513.96.02 - F. 02/512.17.96
E-mail: cbai@skynet.be
Site: www.cbai.be



24. Centre F.A.C., a.s.b.l.
Rue de la Poste 262
1030 Schaerbeek
T. 02/245.21.77 - F. 02/241.01.32
E-mail: fac.poste@skynet.be



25. Centre de Formation d'Animateurs CFA, a.s.b.l.
Rue du Houblon 40
1000 Bruxelles
T. 02/511.25.86 - F. 02/511.84.58
E-mail: cfa@skynet.be
Site: www.cfa.be.tf



26. Centre de Formation Bonnevie, a.s.b.l.
Rue de la Colonne 54
1080 Molenbeek-Saint-Jean
T. 02/411.01.11 - F. 02/410.93.92
E-mail: mq.bonnevie@skynet.be



27. Centre de Formation 2000 CF2M, a.s.b.l.
Rue Berthelot 114-116
1190 Forest
T. 02/539.03.60 - F. 02/534.38.89
E-mail: cf2000.formation@win.be
Site: www.cf2m.be



28. Ceraction, a.s.b.l.
Rue de l'Orient 67
1040 Etterbeek
T. 02/646.55.31 - F. 02/646.55.32
E-mail: ceraction@ceraction.be
Site: www.ceraction.be
www.guidesocial.com/ceraction



29. CFPAS Intégration Professionnelle, a.s.b.l.
Rue Saint-Ghislain 20-22
1000 Bruxelles
T. 02/502.31.07
E-mail: cfpas-ip@fonie.be
cfpas-ip@skynet.be



30. Chom'hier AID, a.s.b.l.
Rue Gallait 104
1030 Schaerbeek
T. 02/241.32.30 - F. 02/245.19.31
E-mail: chom.hier@worldonline.be
Site: home-3.worldonline.be/~patriv



31. COBEFF, a.s.b.l.
Coordination Bruxelloise pour l'Emploi et la Formation des Femmes peu scolarisées
Rue Philomène 39
1030 Schaerbeek
T. 02/250.35.60 - F. 02/217.16.49
E-mail: cobeff@skynet.be



32. Collectif d'Alphabétisation, a.s.b.l.
Rue de Rome 12
1060 Saint-Gilles
T. 02/538.36.57 - F. 02/538.27.44
E-mail: info@collectif-alpha.be
Site: www.collectif-alpha.be



33. Collectif Formation Société, a.s.b.l.
Rue de la Victoire 26
1060 Saint-Gilles
T. 02/543.03.00 - F. 02/543.03.09
E-mail: info@cfsasbl.be
Site: www.cfsasbl.be

Les adresses



34. Fondation Travail et Santé, a.s.b.l.
Rue Berckmans 148
1060 Saint-Gilles
T. 02/534.26.81 - F. 02/534.55.80
E-mail : travail.sante@misc.irisnet.be



FOR.E.T.

35. FORET, a.s.b.l.
(Formation Emploi Tremplin)
Boulevard de la 2^e Armée Britannique 27
1190 Forest
T. + F. 02/343.88.91
E-mail: asblforet@tiscalinet.be



36. Formation et Aide aux Entreprises, a.s.b.l.
Rue J.W. Wilson 11
1000 Bruxelles
T. 02/286.11.25 – 286.11.26
F. 02/230.58.88



37. Formation Insertion Jeunes F.I.J., a.s.b.l.
Rue Franz Gailliard 2-2a
1060 Saint-Gilles
T. 02/542.01.50 - F. 02/542.01.59
E-mail: fij@brutele.be
Site: www.fij.be



38. F.T.Q.P, a.s.b.l.
Rue des Alliés 303
1190 Forest
T. 02/537.77.24 - F. 02/537.11.18
E-mail: atmar@swing.be



39. GAFFI, a.s.b.l.
Groupe d'Animation et de Formation
pour Femmes Immigrées
Rue de la Fraternité 7
1030 Schaerbeek
T. 02/219.00.92 - 219.62.82
F. 02/219.00.92
E-mail: gaffi@belgacom.net



40. Idée 53, a.s.b.l.
Rue Malibran 47-49
1050 Ixelles
T. 02/648.95.94
F. 02/648.98.17
E-mail: id53@brutele.be



41. Interface 3, a.s.b.l.
Rue du Méridien 30
1210 Saint-Josse-ten-Noode
T. 02/219.15.10 - F. 02/219.38.19
E-mail: mhalfants@interface3.be
Site: www.interface3.be



42. I.S.P.A.T., a.s.b.l.
Rue Brialmont 21
1210 Saint-Josse-ten-Noode
T. 02/219.74.78 - F. 02/218.38.68
E-mail: ispat@skynet.be



43. Jeunes schaerbeekois au Travail, a.s.b.l.
Rue de Jérusalem 46
1030 Schaerbeek
T. 02/247.77.56 - F. 02/247.77.60
E-mail: jst1030@skynet.be

44. Maison de quartier d'Helmet Rat-le-brol, a.s.b.l.

Square Riga 39
1030 Schaerbeek
T. 02/215.04.96 - F. 02/245.55.79
E-mail: mqh@skynet.be



45. Molenbeek Formation, a.s.b.l.
Quai du Hainaut 29
1080 Molenbeek-Saint-Jean
T. 02/414.20.63
F. 02/412.72.75 ou 02/512.25.44
E-mail: amis.coordination@misc.irisnet.be



46. Les Petits Riens, a.s.b.l.
Centre Horizon
Rue Américaine 101
1050 Ixelles
T. 02/537.30.26 - F. 02/534.70.78
02/537.68.64 (Centre Horizon)
E-mail : prhorizon@hotmail.com



47. Le Piment, a.s.b.l.
Rue de la Colonne 56
1080 Molenbeek-Saint-Jean
T. 02/218.27.29 - 218.33.79
F. 02/219.36.27
E-mail: lepiment@belgacom.net



48. Proforal, a.s.b.l.
Promotion de la Formation en Alternance
Square Jean Joly 2bis
1040 Etterbeek
T. 02/627.22.52 - F. 02/627.21.15
E-mail: proforal@belgacom.net
Site: www.guidesocial.com/proforal



**49. Service d'éducation permanente
CEMEA, a.s.b.l.**
Avenue de la Porte de Hal 39/3
1060 Saint-Gilles
T. 02/543.05.95 - F. 02/543.05.99
E-mail: education.permanente@cemea.be
Site: www.cemea.be



**50. Service International de Recherche
d'Education et d'Action Sociale -
SIREAS, a.s.b.l.**
50a. Centre des Etangs Noirs
Rue des Etangs Noirs 85
1080 Molenbeek-Saint-Jean
T. 02/410.89.12 - F. 02/411.65.79
E-mail: am036096@skynet.be

50b. Centre de formation en Horeca
Rue de la Victoire 34
1060 Saint-Gilles
T. 02/537.94.52
F. 02/537.36.48
E-mail: cjf-horeca@fregates.be

**50c. Centre de formation
en secrétariat**
Boulevard de l'Abattoir 37
1000 Bruxelles
T. 02/512.58.58 - F. 02/512.39.10
E-mail: sireas.tb@sseaf.org



51. Technologies sociales, a.s.b.l.
Rue César Franck, 46
1050 Ixelles
T. 02/644.35.92 - F. 02/646.46.79
E-mail: techno.sociales@brutele.be
Site: www.technologiesociales.be

Pour ceux qui veulent en savoir plus

La formation: une priorité à

Le dispositif d'insertion socio-professionnelle

Depuis le 1^{er} janvier 1994, la Commission communautaire française est compétente en matière de formation professionnelle. Mais c'est dès la déclaration de politique générale du 22 novembre 1993 que le Collège de la Commission communautaire française prévoyait la révision du décret du 17 juillet 1987 relatif à l'insertion socio-professionnelle et à la formation continuée des jeunes.

Son objectif était alors de permettre le financement du fonctionnement de base des associations partenaires de l'opérateur public dans la politique d'insertion socio-professionnelle, au travers d'une agrégation triennale et renouvelable, sur un mode comparable à celui qui existait déjà en Région de Bruxelles-Capitale pour les volets "guidance" et "recherche d'emploi" mis en œuvre par ces associations.

Ce dispositif s'articule autour de Bruxelles Formation (Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle), organisme d'intérêt public de type B, doté d'un comité de gestion composé paritairement de représentants des organisations syndicales et patronales. En vertu du décret du 17 mars 1994, Bruxelles Formation est en effet chargé de l'organisation et de la gestion de la formation professionnelle pour la population francophone de la Région de Bruxelles-Capitale.

Bruxelles

Toutes les formations qui viennent d'être présentées dans cette brochure sont les outils d'une politique dont un des objectifs est de réduire le nombre de personnes non qualifiées sans emploi à Bruxelles.

Faisons le point sur l'évolution politique du secteur.

Ces intentions politiques se sont concrétisées par le vote et la sanction du décret du 27 avril 1995 par l'Assemblée de la Commission communautaire française.

Sur base des nouvelles compétences de la Commission communautaire française, ce décret propose:

- 1° d'agréer les associations francophones et les Missions locales
- 2° de promouvoir leurs actions en partenariat avec Bruxelles Formation
- 3° d'octroyer aux participants aux modules de formation organisés par les partenaires du dispositif le statut de "stagiaire en formation professionnelle" en vigueur dans les centres de formation de Bruxelles Formation

Il renforce la cohérence du dispositif bruxellois d'insertion socio-professionnelle et assure la complémentarité des compétences régionale et communautaire d'emploi et de formation.

Le dispositif d'insertion socio-professionnelle vise les personnes les moins qualifiées au départ, ou celles qui sont restées longtemps hors du marché du travail et qui souhaitent s'y réinsérer. Il leur propose une démarche intégrée, qui peut être composée d'opérations multiples: accueil, guidance, orientation, remise à niveau, alphabétisation, formation professionnelle, mise au travail en entreprise, démarche sous-tendue par une action d'éducation permanente.



Chaque "stagiaire" ne passera pas obligatoirement par chaque étape: le "parcours" de chacun s'élaborera en concertation avec les opérateurs en contact avec lui/elle, et grâce au partenariat existant entre l'ensemble des opérateurs.

Le dispositif repose en effet sur une idée de "proximité": le plus souvent, c'est la Mission locale qui sera le premier interlocuteur du stagiaire.

Les neuf Missions locales (la première a été celle de Saint-Gilles, mise en route dans les années 80) couvrent tout le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale. Elles sont à la fois proches des populations locales en difficulté d'insertion socio-professionnelle et capables de mobiliser en leur faveur l'ensemble des ressources d'intervention présentes sur le terrain.

Afin d'élaborer les filières de formation les plus efficaces, elles organisent la concertation au niveau local entre les différents partenaires concernés par l'insertion socio-professionnelle, notamment pour élaborer le contenu des formations. Les centres locaux d'enseignement technique et professionnel, les représentants de l'enseignement de promotion sociale et des programmes de formation des classes moyennes participent à cette concertation, de même que les opérateurs locaux d'insertion socio-professionnelle et d'enseignement, les employeurs et les représentants des organisations professionnelles.

Avec le stagiaire, elles définiront un parcours qui tient compte de ses capacités de départ, de son projet personnel et de son objectif professionnel. La suite du "parcours" pourra comporter une ou plusieurs des étapes suivantes: alphabétisation, pré-formation ou formation de base (pour un bon nombre de demandeurs d'emploi, la poursuite d'une formation nécessite comme préalable incontournable une remise à niveau des connaissances générales mais aussi un ré-apprentissage de la lecture, de l'écriture et des opérations élémentaires de calcul), formation par le travail, formation en alternance, formation qualifiante.

Toute cette démarche de formation sera sous-tendue par un processus de guidance à l'emploi, et pourra être si nécessaire conclue par un module de recherche active d'emploi.



L'intervention de la Commission communautaire française

Depuis 1994, plusieurs matières personnalisables^[1], dont la formation professionnelle (reconversion et recyclage professionnels), ont été transférées à la Commission communautaire française.

C'est sur base du décret du 27 avril 1995 que le secteur francophone de l'insertion socio-professionnelle est organisé à Bruxelles. Ce décret, de même que le décret du 17 mars 1994 portant création de l'Institut bruxellois francophone de formation professionnelle, organise la coordination des partenariats, répartit les moyens financiers, définit les conditions d'agrément des opérateurs privés partenaires de l'opérateur public.

Pour garantir la qualité du dispositif et veiller à sa cohérence, la Commission communautaire française a mis en place en 1996 la Commission consultative Formation Emploi Enseignement, qui réunit des représentants des secteurs de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'enseignement (technique, professionnel et promotion sociale), de la formation professionnelle et permanente des classes moyennes, des syndicats, des employeurs et des réseaux associatifs.

Un opérateur d'insertion ne peut introduire une demande d'agrément que lorsqu'il est partenaire de Bruxelles Formation pour un nombre d'heures minimum et depuis un an au moins. Cet agrément est accordé pour trois ans, après avis successif de la Commission consultative Formation Emploi Enseignement et du Comité de gestion de Bruxelles Formation. Les procédures de renouvellement ou de retrait d'agrément sont identiques.

Une possibilité de soutien financier préalable à l'agrément existe aussi.



^[1] On entend par matières personnalisables toutes les matières qui par leur nature sont directement liées aux personnes. Il s'agit des matières relatives à la politique de la santé et à l'aide aux personnes (par exemple la politique d'aide à la jeunesse, la politique du troisième âge, la politique d'accueil et d'intégration des immigrés etc.). Il n'est possible de bien aider ces personnes que si cette aide est en rapport avec leur culture et est apportée dans leur langue. C'est pour cela que ces matières nécessitent un traitement par les instances politiques communautaires.

Les partenaires institutionnels du dispositif bruxellois de formation et d'insertion socio-professionnelle

Compétence	Institution	Ministre responsable	Base légale
Gestion des allocations de chômage	ONEM	L. ONKELINX Gouvernement fédéral	Arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs. A.R. du 25 novembre 1991 portant réglementation du chômage.
Bilan socio-professionnel, remobilisation, guidance et accompagnement à l'emploi	ORBEM	E. TOMAS Région de Bruxelles-Capitale	Loi du 28 décembre 1984 portant suppression ou restructuration de certains organismes d'intérêt public. Ordonnance du 18 janvier 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ORBEM.
Enseignement de promotion sociale subventionné ou organisé par la Communauté française (formation certificative – enseignement secondaire ou supérieur – cours du jour ou du soir)	Ministère de l'éducation de la Communauté française	F. DUPUIS Communauté française	Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale. Accord-cadre du 4 mai 1998 entre Bruxelles-Formation, l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française et les organes de représentation et de coordination des établissements de promotion sociale subventionnés sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.
Financement du volet "éducation permanente" des actions d'insertion socio-professionnelle	Ministère de la Culture de la Communauté française	R. DEMOTTE Communauté française	Décret de la Communauté française du 8 avril 1976 fixant les conditions de reconnaissance et de subvention aux organismes d'éducation permanente des adultes en général et aux organisations de promotion socio-culturelle des travailleurs.
CEFA (centres d'enseignement et de formation en alternance)	Ministère de l'éducation de la Communauté française	P. HAZETTE Communauté française	Décret de la Communauté française du 3 juillet 1991 organisant l'enseignement secondaire en alternance
Gestion du cofinancement européen des actions d'insertion Socio-Professionnelle à Bruxelles	Agence Fonds social européen	E. TOMAS W. DRAPS Commission communautaire française	Accord de coopération du 9 mai 1995 entre la Communauté française, la Région bruxelloise et la Commission européenne relatif à la coordination et à la gestion des aides octroyées par la Commission européenne dans le domaine des ressources humaines et à la création d'une agence FSE
Avis, sur demande ou d'initiative, sur toutes les matières qui imposent une articulation des politiques d'emploi, de formation et d'enseignement	Commission consultative Formation Emploi Enseignement	E. TOMAS Commission communautaire française	Décret de la Commission communautaire française du 17 mars 1994 portant création de l'Institut bruxellois francophone pour la formation professionnelle (Bruxelles Formation)
Formation professionnelle et permanente des classes moyennes à Bruxelles	Commission communautaire française-IFPME Direction territoriale de Bruxelles: Espace Formation PME - INFAC-INFOBO	W. DRAPS Commission communautaire française	Décret du 18 décembre 1995 de la Commission communautaire française portant assentiment à l'accord de coopération relatif à la formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises et à la tutelle de l'Institut de formation permanente pour les classes moyennes et les petites et moyennes entreprises, conclu le 20 février 1995 par la Commission communautaire française, la Communauté française et la Région wallonne.
Gestion de la contribution des employeurs à la politique de formation professionnelle	Fonds sectoriels		Les fonds sectoriels contribuent à la politique de formation professionnelle par le biais des cotisations prélevées sur la masse salariale, et qui sont obligatoirement affectées à des actions de formation de travailleurs ou des demandeurs d'emploi.

L'organisation du dispositif de formation et d'insertion socio-professionnelle des demandeurs d'emploi et des travailleurs salariés à Bruxelles

Missions	Institution	Ministre responsable	Base légale
Agrément et subvention des Missions locales et organismes d'insertion socio-professionnelle	Commission communautaire française: Administration	E. TOMAS Commission communautaire française	Décret du 27 avril 1995 de la Commission communautaire française relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socio-professionnelle.
Organisation et gestion de la formation professionnelle	Commission communautaire française: Bruxelles Formation	E. TOMAS Commission communautaire française	Décret du 17 mars 1994 de la Commission communautaire française portant création de l'Institut Bruxellois francophone pour la formation professionnelle (Bruxelles Formation).
Accueil et remobilisation du public local et des demandeurs d'emploi - Coordination locale	Missions locales	E. TOMAS Région de Bruxelles-Capitale	Arrêté du 16 janvier 1997 modifiant l'arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 27 juin 1991 autorisant l'ORBEM à conclure des conventions de partenariat en vue d'accroître les chances de certains demandeurs d'emploi de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socio-professionnelle.
Coordination locale des actions des organismes d'insertion socio-professionnelle	Missions locales	E. TOMAS Commission communautaire française	Décret du 27 avril 1995 de la Commission communautaire française relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socio-professionnelle.
Organisation des actions de guidance	Organismes d'insertion socio-professionnelle	E. TOMAS Région de Bruxelles-Capitale	Arrêté du 16 janvier 1997 modifiant l'Arrêté de l'Exécutif de la Région de Bruxelles-Capitale du 27 juin 1991.
Organisation des actions d'alphabétisation et de formation	Organismes d'insertion socio-professionnelle	E. TOMAS Commission communautaire française	Décret du 27 avril 1995 de la Commission communautaire française relatif à l'agrément de certains organismes d'insertion socio-professionnelle et au subventionnement de leurs activités de formation professionnelle en vue d'accroître les chances des demandeurs d'emploi inoccupés et peu qualifiés de trouver ou de retrouver du travail dans le cadre de dispositifs coordonnés d'insertion socio-professionnelle.

En direct avec le Ministre

Avec le concours de la Commission communautaire française, je compte établir mon plan de marche pour la formation tout au long de la vie qui fait partie intégrante du Pacte social pour l'emploi des Bruxellois. Ce concept de Formation tout au long de la vie n'est pas un processus rectiligne comportant différentes étapes obligatoires et successives mais bien l'ensemble des compétences, des formations ou des acquis personnels que le demandeur d'emploi ou le travailleur pourra faire valoir tout au long de sa vie.

Pour ce faire, je propose 8 mesures prioritaires qui sont:

- 1 la création des centres de référence professionnelle**, qui ont pour mission de mettre en commun des moyens des pouvoirs publics et des secteurs professionnels afin de réunir dans un même espace un ensemble d'équipements de pointe pouvant à la fois servir à la formation initiale des jeunes en enseignement technique, à l'insertion professionnelle des chômeurs et à la formation continue des travailleurs;
- 2 la promotion du développement de la formation des jeunes en alternance**, selon deux axes:
 - le soutien de l'investissement des entreprises dans leur effort de formation via des mesures de type tutorat,
 - le soutien au développement de véritables filières de formation en alternance, par l'installation **du bureau de l'alternance**. Ce bureau est chargé de faire aux entreprises des propositions de construction de filières adéquates et de les sensibiliser à la nécessité de leur participation active à ce processus;

3 la mise en œuvre du portefeuille de compétences à partir de tests d'aptitude professionnelle (dits "screening") et de la validation des compétences. En 2002, un accord de coopération a été signé entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française qui vise à instituer un cadre légal pour la mise en place d'un système de validation des compétences acquises, en dehors des systèmes scolaires, par les demandeurs d'emploi, les travailleurs salariés, les indépendants et les conjoints aidants. Il est organisé à partir d'un "consortium" composé des quatre opérateurs publics de formation: l'Enseignement de promotion sociale, l'IFPME, le FOREM et Bruxelles Formation;

4 la promotion de la formation des travailleurs, en vue d'encourager les entreprises et les salariés à s'adapter aux évolutions de l'économie, qui constitue pour moi une des priorités de l'action régionale, même si, comme vous le savez, je pense que nous devons aujourd'hui accorder plus d'attention aux formations des demandeurs d'emploi;

5 la confirmation des organismes publics de formation professionnelle dans leurs missions de service public relatives à la régulation du marché de l'emploi et de la formation.

Je pense que les organismes publics de formation professionnelle ont un rôle fondamental à jouer dans la mise en œuvre de la ligne directrice européenne relative à la formation tout au long de la vie.

Il faut donc donner à leurs missions spécifiques une meilleure visibilité et ouvrir de nouvelles perspectives d'action en dressant des ponts entre le marché de l'emploi et les systèmes éducatifs;

6 le développement de préformations en amont de formations qualifiantes.

Ces préformations s'inscrivent dans le cadre de montages de filières de formation coordonnées par Bruxelles Formation et les Missions locales, en collaboration avec les fonds sectoriels;

7 le renforcement du partenariat avec l'Enseignement de promotion sociale:

Il existe un partenariat entre Bruxelles Formation et l'Enseignement de Promotion sociale. Il s'agira de le renforcer en vue:

- d'accroître l'offre de formation à Bruxelles par la mobilisation conjointe des moyens de Bruxelles Formation et des établissements de promotion sociale,
- d'établir des correspondances entre les contenus des formations offertes par Bruxelles Formation et la promotion sociale et ce, en vue d'une validation du contenu des formations,
- d'établir une meilleure synergie entre Bruxelles Formation et les établissements de promotion sociale.

2002 sera également l'occasion de développer les dispositifs d'alphabétisation et de formation de base, afin de rencontrer les quelques 2.000 demandes insatisfaites, notamment les demandes pressantes des primo-arrivants;



8 le plan bruxellois d'alphabétisation:

Lire et Ecrire Bruxelles a été chargé d'élaborer un plan d'action visant à augmenter les capacités d'accueil en alphabétisation, afin que plus de 6.000 personnes puissent suivre les cours d'ici 2004. En effet, le Réseau Lire et Ecrire (asbl faîtière travaillant en réseau avec la plupart des organismes d'alphabétisation) - qui accueille en formation quelque 4.000 personnes par an - doit refuser chaque année l'inscription de plus de 2.000 personnes en attente de cours d'alphabétisation, faute de places disponibles! Rappelons qu' à Bruxelles, plus de 10% de la population est analphabète.

Ce plan, qui vise à répondre aux impératifs d'insertion socio-professionnelle, d'accueil des primo-arrivants, d'amélioration des systèmes de formation, d'éducation et d'insertion sociale, vient d'être adopté. Sa mise en œuvre repose sur l'octroi de 90 postes ACS au Réseau Lire et Ecrire, étalé sur 3 ans, ainsi que sur un soutien financier de 1.240 millions d'euros, à charge des politiques sociales de la Cocof et du Fonds Social européen.

Il faut souligner que plus de la moitié de ces ACS sont destinés à des personnes peu qualifiées qui seront progressivement formées par les opérateurs d'alphabétisation. Il s'agit donc par ce biais de leur permettre d'acquérir une qualification professionnelle solide.



*Cette brochure est mise gratuitement à votre disposition
par la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.*

Elle vise trois objectifs:

- > guider les demandeurs d'emploi et les travailleurs salariés vers la formation qui correspond le mieux à leurs attentes et à leurs besoins;*
- > présenter l'ensemble des opérateurs de formation soutenus par la Commission communautaire française dans le cadre de cette politique;*
- > tracer les axes principaux de la politique de reconversion et de recyclage professionnels de la Commission communautaire française.*

**Administration
de la Commission
communautaire française**
Direction d'administration de
l'Enseignement et de la Formation
professionnelle

Rue des Palais, 42
1030 Bruxelles
T. 02/800.80.00 - F. 02/800.80.01

**Eric TOMAS, Ministre de l'Emploi
de la Région de Bruxelles-Capitale;
Président du Collège de la
Commission communautaire française,
chargé de la reconversion
et du recyclage professionnels**

Boulevard du Régent, 21-23
1000 Bruxelles
T. 02/506.33.11 - F. 02/513.50.80